Journal municipal d'Henryville
Numéro de juin 2020

Si vous circulez sur le Rang bord de l'eau, vous allez voir que des nouveaux panneaux ont élu domicile sur le bord de la route. En effet, des panneaux illustrant une tortue ont été installés.

Les berges de la rivière Richelieu, ainsi que de la rivière du Sud hébergent de nombreuses tortues, dont la célèbre tortue serpentine qui est en fait la plus grosse tortue du Canada et qui est considérée en situation préoccupante en vertu de la Loi sur les espèces en péril au Canada. Elle peut peser jusqu'à 16 kilos et sa carapace peut s'étendre jusqu'à 50 cm, assez impressionnant n'est-ce pas ? De la fin mai à la fin juin, plusieurs tortues se dirigent dans l'accotement de nos routes, creusent un trou dans le gravier pour y pondre leurs œufs, puis enterrent le nid. Malheureusement, plusieurs décès sont constatés à chaque année, on en retrouve plusieurs écrasées sur le Rang bord de l'eau. Ces affiches sont là pour vous rappeler leur présence et d'être prudent lorsque vous circulez sur cette route. Si vous apercevez une tortue sur la route, vous pouvez signaler sa présence sur le site : www.carapace.ca , vous trouverez également beaucoup d'informations sur les tortues ainsi qu'une vidéo démontrant comment déplacer une tortue qui est en danger sur la route.

Pour en savoir plus sur la tortue serpentine : https://www.registrelep-sararegistry.gc.ca/virtual_sara/files/plans/mp_snapping%20turtle_f_proposed.pdf

Message de votre service de sécurité incendie

Nous avons été informés du rappel de produit suivant :

Prise de courant double commandée à distance SafePlug modèle 1202
https://canadiensensante.gc.ca/recall-alert-rappel-avis/hc-sc/2020/73061r-fra.php

****

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Depuis le 6 avril 2020, les séances du conseil doivent se tenir à huit clos durant la période de pandémie, depuis le 4 mai les séances sont enregistrées et diffusées sur notre site internet. L'ordre du jour de l'assemblée est également mis en ligne, vous pouvez adresser vos questions par courriel à henryville@mrchr.qc.ca une réponse vous sera donnée à la prochaine séance ordinaire.

Le journal municipal

Date de tombée de la prochaine édition : 24 juin 2020
Nous contacter : journal@henryville.ca

La Municipalité

Prochaine séance du Conseil municipal : le 1er juin et 6 juillet
Nous contacter : Tél.: 450-346-4106
reception@henryville.ca – www.henryville.ca

Mot de la mairesse

Depuis près de trois mois nous vivons tous à un autre rythme. Avec le confinement et les mesures mises en place par nos gouvernements, notre vie telle que nous la connaissions a été mise en pause. Du jamais vu !

Notre quotidien habituel a fait place à une vie nous coupant entre autres de nos contacts familiaux, amicaux et professionnels. Pour d'autres, c'est un rythme effréné qui a débuté avec des horaires encore plus chargés et des risques quotidiens, et ce, pour offrir les services prioritaires jugés essentiels. Il nous a fallu lâcher prise sur énormément d'acquis et faire preuve de résilience. Ces changements nous ont aussi fait redécouvrir des petites joies de la vie quotidienne en famille que nous avions pour la plupart oublié. Le printemps et la saison estivale sont maintenant là et nous apprivoisons cette saison d'une façon nouvelle et qui a aussi ses charmes.

Depuis le 20 mai, c'est avec fébrilité que notre gouvernement a amorcé son plan de déconfinement progressif pour les semaines et les mois à venir. Ce plan de reprise des activités évoluera probablement quotidiennement et nous demandera de continuer à nous ajuster au fur et à mesure. Une chose demeure certaine c'est que la règle de distanciation des deux mètres et le port du couvre-visage devront faire partie de nos vies encore, et ce, jusqu'à ce que les risques de contaminations soient jugés acceptables par la Santé publique. À date, la majorité de la population a suivi les directives de déconfinement et de distanciation et, si nous gardons la même rigueur en suivant ces règles, nous pourrons retrouver progressivement une vie plus normale. Je n'ai aucun doute que localement nous allons y arriver.

Remerciements à notre directrice et à l'équipe d'enseignants de l'école Capitaine-Luc-Fortin Édifice Henryville

La crise sanitaire que nous traversons démontre une fois de plus le rôle clé des directions d'école.

Au mois de mars, ils ont dû parer à l'urgence, gérer la fermeture des écoles aux élèves, la mise en place de la continuité pédagogique et préserver le lien avec nos familles. Depuis le début du mois de mai, les directions ont tout mis en œuvre, avec leurs équipes d'enseignants pour permettre les meilleures organisations possibles suivant les contextes locaux, et sont allés au-delà de ce qui pouvait être attendu d'eux le tout en un week-end.

C'est pourquoi le conseil municipal tient à remercier l'extraordinaire investissement du personnel de notre école primaire. M E R C I ! ! !

Report des activités d'exploitation pour Alo Richelieu

En raison de la situation de crise sanitaire et économique exceptionnelle que nous connaissons à l'heure actuelle et conformément aux mesures de prévention adoptées par le gouvernement, il a été décidé de reporter le déploiement des activités prévues pour la saison de l'été 2020.

Projet accès à l'eau : Canot et kayak en eau vive et en eau calme

Dans le contexte actuel, sous réserve de l'application des principes de distanciation sociale et de l'ensemble des recommandations de la Santé publique, le gouvernement du Québec a annoncé la reprise graduelle de la pratique récréative de certaines activités sportives, de loisir et de plein air qui se déroulent à l'extérieur. Nous pourrons renouer avec le golf, le tennis, le vélo, la randonnée et plusieurs autres activités individuelles. Au moment d'écrire cet article, nous ne pouvons pas encore annoncer une ouverture de notre projet accès à l'eau canot et kayak. D'ici là, nous vous remercions de votre compréhension.

Pour minimiser les risques de contagion, les activités reprendront dans le respect des recommandations des autorités de santé publique. Chaque activité a été évaluée en fonction de quatre critères :

- La distanciation physique entre les personnes durant l'activité;
- Le lieu de pratique (risque moindre lors de la pratique à l'extérieur);
- L'équipement requis;
- Le contexte de pratique (risque moindre lors de la pratique libre);

En ce qui concerne les équipements sportifs, les règles à respecter sont :

- Chaque utilisateur devrait utiliser son équipement dans la mesure du possible;
- Les objets ou les équipements partagés doivent être désinfectés entre chaque utilisateur.

Maintien des services essentiels

La municipalité a fermé l'accès à ses bureaux. Les employés administratifs en télétravail répondent aux questions des citoyens du lundi au jeudi de 8h à 17h et le vendredi de 8h à 12h au 450-346-4106. Les demandes de permis peuvent se faire par courriel à inspeteur@henryville.ca.

Restez informés de l'évolution de la situation

Dans le contexte actuel, la municipalité privilégie ses canaux de communications rapides et facilement accessibles :

-Site web : www.henryville.ca

-Facebook: www.facebook.com/municipaliteshenryville/

Le service d'alerte Telmatik demeure un outil de communications permettant à la municipalité de diffuser des nouvelles urgentes au besoin :

-Inscription à Telmatik : https://henryville.telmatik.com/

Code de conduite des cyclistes en temps de pandémie

Avec le retour du beau temps, nous sommes nombreux à vouloir profiter du soleil et du grand air, et renouer avec la pratique du vélo tant pour nous déplacer, garder la forme ou nous balader. Même à vélo, chacun doit collaborer pour adopter une conduite sécuritaire et respecter les recommandations des autorités de santé publique en lien avec la pandémie de la COVID-19.

Consignes sanitaires et pratiques cyclistes

Pour minimiser les risques de contagion, les cyclistes doivent respecter les consignes sanitaires émises par le gouvernement du Québec, lesquelles pourraient changer au fur et à mesure que la situation évoluera.

Éthique cycliste

Cet été, les rues de nos municipalités connaîtront un achalandage vélo-piéton hors du commun. Pour que la cohabitation de tous les usagers de la route – piéton, cycliste, automobiliste – soit harmonieuse, chaque geste compte.

Comme il y a moins de circulation automobile, n'hésitez pas à utiliser les rues peu achalandées comme solution de rechange aux voies cyclables congestionnées.

Conseils pour tous avant de partir à vélo

Planifier votre sortie
Privilégiez un circuit près de chez vous. Quand le secteur du tourisme reprendra ses activités, vous pourrez explorer les municipalités voisines.

Assurez-vous de respecter les règles en vigueur concernant les déplacements entre les régions.

Vérifiez si le réseau cyclable où vous voulez rouler est ouvert en consultant son site web ou sa page Facebook.

Quoi apporter

Lors de vos sorties à vélo, prévoyez en tout temps que l'accès aux points d'eau, blocs sanitaires et aires de repos avec mobilier urbain (tables à pique-nique, bancs) pourrait être fermé. Apportez donc tout le nécessaire pour être autonome et ne pas avoir besoin de manipuler les objets d'autres personnes comme :

Eau
Collation, pique-nique
Nécessaire de réparation pour votre vélo
Votre « kit COVID de base » : gants, solution hydroalcoolique, couvre-visage pour les lieux où la distanciation physique n'est pas possible.

Conseils et liens sur les déménagements

Le 1er juillet arrive à grands pas. Avec lui, la période des déménagements. Afin de passer cet épisode de façon sécuritaire en temps de covid, voici quelques recommandations utiles pour les citoyens.

Guide sur les bonnes pratiques sanitaires lors d'un déménagement

Sur la base de la documentation fournie par l'Institut national de santé publique du Québec, la Société d'habitation du Québec a préparé un guide pour vous conseiller si vous êtes dans l'obligation de déménager en cette période de pandémie. Vous le trouverez dans 23 langues sur la page web de la SHQ.

http://www.habitation.gouv.qc.ca/index.php?id=2244&fbclid=IwAR25J7s7a81NCOljSVSUHt_oDrnzJrAxcn-1KR19B6q4SYYN5_4v5lUYl3Q

Mesures en habitation en lien avec la pandémie de COVID–19

Le 29 avril 2020, le gouvernement du Québec a annoncé deux mesures en habitation dans le but d'aider les personnes affectées par les conséquences de la pandémie de COVID-19.

Nous avons fait rédiger un Q/R assez complet concernant les modalités et la marche à suivre :
http://www.habitation.gouv.qc.ca/en_vedette/mesures_en_habitation_en_lien_avec_la_pandemie_de_covid19.html

Prêt sans intérêt pour le paiement du loyer

La Société d'habitation du Québec offre aux locataires dont les revenus sont diminués à cause de la COVID-19 un prêt sans intérêt de 1 500 $ correspondant à deux mois de loyer.

Le Programme d'aide financière aux locataires pour le paiement de leur loyer dans le cadre de la pandémie de COVID-19 consiste :

- à offrir un prêt sans intérêt, jusqu'au 1er août 2021;
- d'un montant maximal de 1 500 $;
- aux locataires qui n'ont pas suffisamment de liquidités pour payer la totalité ou une partie de leur loyer des mois de mai et juin 2020.
- Le locataire doit présenter une demande d'aide financière d'ici le 15 juillet 2020.

L'aide financière est versée directement au propriétaire.

Lien pour le formulaire de demande :

http://www.habitation.gouv.qc.ca/programme/programme/programme_daide_financiere_aux_locataires_pour_le_paiement_de_leur_loyer_dans_le_cadre_de_la_pandem.html

Mesure d'hébergement temporaire

Par ailleurs, le gouvernement veillera aussi à épauler les ménages qui voient leur projet d'emménagement dans leur résidence principale ou leur logement reporté en raison de la COVID-19.
Les personnes admissibles recevront jusqu'à 2 000 $ par mois pour une période d'au plus deux mois. Cette somme leur sera remise sous forme de remboursement pour des frais d'hébergement temporaire.

Les ménages admissibles au programme doivent être sans logis en raison :

- d'un retard de livraison, provoqué par la pandémie de COVID 19, d'une habitation
- étant ou devant être leur résidence principale;
- mise en chantier avant le 25 mars 2020;
- et qui devait être livrée entre le 1er avril 2020 et le 31 août 2020 inclusivement.
- Ce type d'habitation peut être :
    - leur futur logement neuf;
    - leur future propriété résidentielle neuve (exemples : maison, condo);
    - leur propriété résidentielle ou logement rénové de façon majeure ayant nécessité une relocalisation
    - de l'indisponibilité de leur futur logement pour des circonstances liées à la COVID 19;
    - de l'emménagement retardé dans leur future propriété résidentielle ou dans leur futur logement à cause des mesures de restriction de déplacements interrégionaux.

Les ménages sans logis pour une autre raison que la pandémie de COVID 19 ne sont pas admissibles au programme ni les ménages qui ont reçu une compensation en raison de l'indisponibilité de leur logement ou de leur propriété résidentielle (c'est-à-dire, par exemple, que le propriétaire de l'immeuble prête un autre logement aux locataires).

LIEN POUR LE FORMULAIRE DE DEMANDE :
http://www.habitation.gouv.qc.ca/programme/programme/soutien_financier_pour_les_menages_en_attente_de_leur_residence_propriete_ou_logement.html

CORONAVIRUS (COVID-19)

La Vie est notre plus grande richesse.

La Santé en est la meilleure gardienne.

Ce tsunami planétaire nous oblige à mettre de côté le :

« chacun pour soi ».

Camp de jour

LA ZONE YOUHOU!

LA ZONE YOUHOU! SERA EN ACTION!

La zone Youhou! s'adapte pour offrir un été sécuritaire aux campeurs.

Toutes les mesures nécessaires seront adoptées afin d'offrir un été sécuritaire, tout en maintenant les standards d'excellence qui font notre renommée depuis plus de 20 ans: plaisir, encadrement, divertissement et sécurité.

Questionnaire quotidien aux employés afin de s'assurer de maintenir le statut de zone à faible risque, mesure sanitaire rigoureuse, rotation des heures de dîner, désinfection du matériel, ajustement dans la programmation, etc.

Camp de jour d'Henryville en collaboration avec Youhou et la municipalité de Venise-en-Québec.

HENRYVILLE

Cette année, le camp se déroule du 22 juin au 14 août pour huit semaines. Les campeurs de maternelle à 6ème année s'installeront dans le centre culturel situé au 239, 16e Avenue Ouest à Venise-en-Québec.

Notez bien que désormais les inscriptions se feront directement via le site web du camp Youhou. - http://youhou.zone/ de l'assistance téléphonique est disponible au 1-877-931-6850

TARIF à la semaine / résident d'Henryville: revient à 52.80 $ 1er enfant / 44.00$ 2e enfant / 39.60$ 3e enfant. La portion subventionnée par la politique familiale sera de 40% et apparaitra à la fin de la transaction.

Service de garde de 7 h à 9 h – de 16 h à 18 h : 31 $ la semaine pour tous, 9 $ à la journée. Le service de garde aura lieu au Centre récréatif, 110 rue Grégoire à Henryville et une navette partira à 9h00 pour le camp de jour qui se déroulera à Venise-en-Québec et ramènera les enfants pour 16h00.

Vu les mesures exigées par le gouvernement, il y aura plusieurs autobus pour respecter la distanciation.

Inscrivez-vous maintenant!

COMMUNIQUEZ AVEC NOUS DÈS MAINTENANT AU 1.877.931.6850 OU PAR COURRIEL AU INFO@YOUHOU.ZONE

Sommaire des états financiers

A la séance du conseil du 4 mai dernier, la directrice générale a déposé les états financiers pour l'année 2019 tel que préparé par la Firme Raymond Chabot Grant Thornton et dont voici les faits saillants.

Les revenus de fonctionnements totalisent 2 929 085$ et les charges et affectations pour l'ensemble des services municipaux s'élèvent à 2 916 439$. L'excédent accumulé non affecté au 31 décembre 2019 se chiffre à 11 150$.

Au 31 décembre 2019, l'endettement net à long terme de l'administration municipale atteignait 166 932$. En conclusion, nous pouvons dire que la municipalité est en bonne situation financière compte tenu des résultats obtenus.

Pour de plus amples informations, le personnel a téléversé sur le site Web de la municipalité le sommaire de l'information financière consolidée. Si vous avez des questions, communiquez avec l'administration de la municipalité.

La jardinière communautaire fait son retour

Des plantes potagères seront à votre disposition sous peu. Vous aurez le choix entre des tomates cerises, des cerises de terre, du basilic, du persil, de la ciboulette et de la menthe. Au début du mois de juin, le tout devrait être planté et vous pourrez ainsi en profiter durant toute la saison estivale.

Bonne dégustation.

Gardons notre municipalité propre

Aidez-nous à garder nos rues et nos trottoirs propres afin que les usagers puissent les utiliser avec plaisance.

Ainsi, évitez autant que possible de jeter ou de déposer des résidus de gazon, des feuilles, de la terre, du gravier, de la pierre ou toute autre matière similaire dans un fossé, dans la rue ou sur le trottoir. Des amendes sont prévues dans les cas abusifs.

Une ligne téléphonique pour les aînés

Pour parler gratuitement à un avocat sur une multitude de sujets tels les modes de paiement, les achats en ligne, la fraude, la procuration ou la maltraitance financière : la ligne d'information juridique 123 aîné est là pour vous: 514 598-0620 poste 123

Location de la déchiqueteuse

Depuis plusieurs années, la municipalité offre aux citoyens la possibilité d’utiliser la déchiqueteuse. La municipalité a cet appareil depuis plus de vingt ans.

Nous constatons depuis la dernière année, qu’à chaque utilisation de multiples réparations sont à faire. C’est pourquoi, les membres du conseil municipal ont décidé de la retirer. Dorénavant, les citoyens devront communiquer avec un centre de location pour réserver cet outillage. Merci!

Passe-temps

DIPLÔME
DU MEILLEUR PAPA
BONNE FÊTE PAPA
JE T'AIME
Décerné à : _____
De la part de : _____
Fait à :
Date :
http://nounoudunord.centerblog.net/

Compo-Haut-Richelieu

Calendrier de collectes 2020

HENRYVILLE

NOUVEAUTÉ
Récupération toutes les 2 SEMAINES dès mars 2020.

Matières recyclables *Nouvelle journée de collecte dès mars : le MERCREDI*

Ordures ménagères

JANVIER

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

FÉVRIER

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29

MARS

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

AVRIL

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

MAI

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

JUIN

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

JUILLET

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

AOÛT

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

SEPTEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

OCTOBRE

				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

NOVEMBRE / DÉCEMBRE

Le calendrier de collectes pour novembre et décembre sera complété au cours de l'été afin de tenir compte de l'implantation de la collecte de matières organiques prévue à l'automne 2020.

Restez informé! **COMPO.QC.CA**

825, rue Lucien-Beaudin, Saint-Jean-sur-Richelieu (Qc) J2X 5L2 • T : 450 347-0299 • www.compo.qc.ca • info@compo.qc.ca

CALENDRIER MUNICIPAL

JUIN 2020

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	1 **MUNICIPALITÉ** SÉANCE PUBLIQUE 20HOO à huit clos	2	3	4	5	**6**
7	8	9	10	11	12 **CERH FRUITGUMES** LIVRAISON DES PANIERS 14H00 À 19H00	**13**
14	15	16	17	18	19	20
21 Fête des pères Début de l'été	22	23	24 Bureau municipal fermé Fête nationale	25	26 **CERH FRUITGUMES** LIVRAISON DES PANIERS 14H00 À 19H00	27
28	29	30				

AVIS CONCERNANT LE KIOSQUE

FruiGumes

Veuillez prendre note que le kiosque Fruigumes ne sera pas de retour cette année dû au Covid-19.
Nous offrirons à la place les ***Paniers Fruigumes*** qui demandent moins de manipulation des produits.

Vous devez nous contacter pour vous inscrire.
Les listes de prix vous seront envoyées via courriel.
Plusieurs options existent pour le paiement des commandes.
Celui-ci doit être effectué au moment de la commande.

La livraison sera offerte lorsqu'il y aura 6 commandes et plus dans une même municipalité.

Les municipalités desservies sont: Henryville, Sabrevois, St-Alexandre, St-Sébastien, Pike-River, Bedford, Clarenceville et Noyan.

La première liste de prix sera envoyée le 2 Juin et votre commande doit nous être parvenue et payée pour le 4 Juin midi.
La cueillette ou la livraison sera effectuée Mardi le 9 Juin et Mercredi le 10 Juin aux points et heures à annoncer.
Veuillez nous appeler ou nous écrire pour vous inscrire et obtenir les détails!

Centre d'entraide régional d'Henryville
791 St-Jean-Baptiste
450-299-1117
Sonya_cerh@outlook.com

Compo-Haut-Richelieu inc.

INFORMATIONS

Le gazon reste à la maison

Compo-Haut-Richelieu inc. invite les citoyens à adopter l'herbicyclage en laissant leurs retailles de gazon au sol après la tonte.

L'herbicyclage est un procédé simple et facile à intégrer à ses habitudes. À l'aide d'une tondeuse munie d'une lame déchiqueteuse bien affilée, il suffit de tondre la pelouse régulièrement pour conserver une hauteur de gazon d'environ sept (7) centimètres. Dans un délai de 24 à 48 heures, les retailles de gazon auront disparu en enrichissant la pelouse d'un engrais naturel et riche en azote et en eau.

Message important – COVID-19

Pour les plus récentes mises à jour sur nos services : compo.qc.ca/coronavirus.

Ayez la santé des éboueurs et trieurs à cœur!

Afin de limiter les risques de propagation et de protéger les éboueurs et les trieurs :

- Sortez les bacs la veille du jour de collecte.
- Assurez-vous qu'ils soient bien fermés.
- Le bac d'ordures ne doit contenir que des sacs bien fermés.
- Si vous avez des symptômes grippaux : Tout item ayant été en contact avec votre bouche, votre nez ou vos yeux doit être mis aux ordures dans un sac fermé (matières recyclables et organiques comprises).

Écocentres : Consignes à respecter en 5 points :

1. Lisez attentivement la description du fonctionnement dans les écocentres sur le site internet, selon votre statut (citoyen ou entrepreneur), notamment les règles d'accès et les matières admises. Des nouveautés ont été mises en place en 2020. Détails à compo.qc.ca/ecocentres/fonctionnement-des-ecocentres.
2. Optimisez vos voyages, triez vos matières à l'avance, placez vos rebuts en fonction de leur point de dépôt sur le site de l'écocentre. La liste des catégories de matières à compo.qc.ca/ecocentres.
3. Assurez-vous d'avoir en mains votre permis de conduire et toute documentation nécessaire de même que la liste des matières apportées
4. La patience et la courtoisie sont à l'honneur puisque les temps d'attente pourraient être beaucoup plus longs.
5. Reportez toute visite non urgente et limiter le nombre de personnes dans le véhicule au strict nécessaire.

Consultez nos horaires à compo.qc.ca/coronavirus.

Site Web : www.compo.qc.ca Téléphone : 450 347-0299 Courriel : info@compo.qc.ca

COVID-19

C.E.R.H. SERVICES OUVERTS

Du Lundi au Vendredi

De 9h00 a 16h00

- **Popote roulante**
- **Aide alimentaire**
- **Transports médicaux**
- **Moisson**
- **Paniers hivernaux**
- **Urgences**

450-299-1117

Pandémie – Covid-19

Fermeture temporaire des boites de dons.

Merci de votre compréhension

Centre d'entraide régional d'Henryville
CERH

Un oiseau menacé dans une cheminée près de chez vous

L’infatigable martinet ramoneur sillonne le ciel de notre région dès le mois de mai, à la recherche d’insectes qu’il avale en quantité. À l’automne, lorsque les proies se font rares, il quitte nos contrées et migre vers l’Amérique du Sud. Les martinets ressemblent aux hirondelles, mais se distinguent de ces dernières par leur queue courte hérissée de pointes rigides.

Autrefois, les martinets utilisaient de gros arbres creux pour se reposer et construire leur nid. À défaut d’en trouver, ils ont adopté les cheminées de maçonnerie, d’où le nom de « ramoneur ». En période de reproduction, chaque couple s’installe dans une cheminée où il reviendra année après année. Les deux oiseaux y construisent un nid de brindilles cimentées avec leur salive collante. Accroché à la paroi de la cheminée, ce tout petit nid ne présente aucun risque d’obstruction ou d’incendie. Véritables bolides volants, les martinets ne se perchent jamais. Les soirs de printemps, ils offrent tout un spectacle. Juste avant le coucher du soleil, ils s’engouffrent par dizaines dans une cheminée qui leur sert de dortoir. Contrairement aux cheminées utilisées pour nicher, les dortoirs ne servent que quelques nuits par années, et ce, durant la migration.

Depuis quelques décennies, les populations de martinets ramoneurs ont diminué de façon dramatique. En 2007, l’espèce est désignée menacée en vertu de la Loi sur les espèces en péril du Canada. Le déclin est principalement associé à la diminution du nombre de cheminées répondant aux besoins de l’espèce. L’installation de chapeau ou de revêtement en métal les rend inutilisables pour nicher. D’autres facteurs tels que la démolition des cheminées ou le ramonage, alors que les oisillons sont encore au nid, n’aident en rien.

La survie de ce petit oiseau dépend en grande partie de nos efforts de conservation. Vous pouvez aider le martinet ramoneur en laissant votre cheminée de brique accessible; évitez la pose de grillage, de chapeau et de gaine métallique. Privilégiez le ramonage à l’automne, après le départ des oiseaux vers leurs quartiers d’hiver.

Les propriétaires qui hébergent des martinets ont le plaisir d'assister à leurs spectacles quotidiens, sans aucun désagrément.

Vous pouvez également contribuer à augmenter les connaissances sur l'espèce. Contactez CIME Haut-Richelieu pour transmettre vos observations, particulièrement si vous êtes témoin de l'utilisation d'une cheminée, ou pour plus d'information.
Le suivi des populations de martinet ramoneur dans le Haut-Richelieu est supporté financièrement par le programme d'intendance de l'habitat des espèces en péril d'Environnement et Changement climatique Canada.

Communiqué – Coop de santé du Lac Champlain

Nous sommes toujours proactifs en ce contexte actuel de pandémie et le nouveau fonctionnement de la coopérative sera effectif pour encore plusieurs mois. Les disponibilités du personnel soignant seront appelées à changer sans préavis selon l'évolution des besoins du réseau de la santé.

Nous vous rappelons que si vous avez un rendez-vous médical prochainement, notre équipe administrative vous contactera afin d'évaluer votre état de santé actuel et déterminera s'il est possible que votre rendez-vous soit reporté ou remplacé par un rendez-vous téléphonique avec le médecin. Nous priorisons actuellement les besoins urgents et demandons toujours à la population de limiter ses déplacements à la coopérative.

Nouveauté 1 :
Il vous sera désormais possible d'accéder à quelques plages horaires disponibles avec votre médecin de famille en ligne, sur le site du RVSQ, au https://rvsq.gouv.qc.ca/.Les plages horaires peuvent varier d'un professionnel de santé à l'autre et d'une semaine à l'autre. Vous pouvez toujours continuer à nous appeler pour prendre rendez-vous également.

Important : toutes les plages horaires offertes sont présentement des rendez-vous téléphoniques (en raison de la covid-19). Il ne faut donc pas vous présenter physiquement à la coopérative.

Nouveauté 2 :
Afin de décharger l'urgence de l'Hôpital du Haut Richelieu, des patients classés priorité 4 ou 5 (problème qui ne nécessite pas une prise en charge immédiate ou problème de santé sans gravité qui devrait être traité en clinique médicale ou en CLSC) seront réorientés vers notre coopérative. Notre personnel soignant sera donc appelé à traiter des patients n'ayant pas nécessairement de dossier médical à la coopérative.

Nouveauté 3 :
Depuis quelques jours déjà, notre personnel soignant s'est dédié à discuter des niveaux de soins et de la réanimation cardiorespiratoire avec nos patients vulnérables. Au terme de cet échange, un formulaire est rempli et remis au patient en question. Cette discussion est importante parce que dans une situation d'urgence, l'équipe médicale doit prendre des décisions rapidement sans pouvoir consulter le patient.

Si vous avez des besoins urgents, nous vous invitons à nous contacter au 450-244-5350. Notre personnel fera tout en son pouvoir pour vous aider le plus rapidement possible.

Pour plus d'information sur nos services et sur les protocoles établis par la coopérative en temps de pandémie, veuillez consulter notre site internet au https://coopsantelacchamplain.ca/.

La Coopérative de Santé Lac Champlain

fadoq
Club FADOQ Henryville
Rive-Sud-Suroît

FADOQ Henryville: Salle Sabot d'or

119 St-Thomas, Henryville Qc J0J 1E0.

En face de : PHARMACIE PROXIM J. VIAU ET M. OUIMET

COVID-19

Toutes les activités de la FADOQ HENRYVILLE

sont suspendues

depuis le 13 mars 2020

et ce jusqu'à nouvel ordre

Information : 450-895-2446 ou 514-792-2446 courriel : Fadoqhenryville@gmail.com

Bibliothèque

Vendredi le 22 mai, la ministre de la Culture et des Communications a annoncé la reprise graduelle de certaines activités du secteur culturel. Ainsi, les comptoirs de prêts des bibliothèques publiques et les cinéparcs pourront être rouverts au public partout au Québec à compter du 29 mai prochain, permettant ainsi la reprise de certaines activités culturelles dans ces lieux.

A noter que seuls les services de prêts de livres et de documents seront disponibles dans les bibliothèques publiques. L'accès aux rayons et aux lieux physiques demeure interdit, sauf pour le personnel autorisé, et ce, jusqu'à nouvel ordre. Les visiteurs ne pourront circuler que dans la zone des comptoirs de services.

Pour minimiser les risques de contagion, l'accès au Centre Récréatif et à la bibliothèque ont été aménagé dans le respect des recommandations des autorités de santé publique. Il est de la responsabilité de tous les visiteurs de prendre les mesures adéquates :

- A votre arrivée au Centre se laver les mains :
- Respecter la distanciation physique entre les personnes (2 mètres);
- Le port du couvre-visage est suggéré;

Depuis la fermeture, dans la bibliothèque, la municipalité a mis en place un plexiglass au comptoir de prêts et des marques au sol afin de respecter la distanciation. Les communications entre utilisateurs et la responsable pourront se faire par courriel. La bibliothèque municipale ouvrira graduellement. C'est-à-dire : Les jeudis du mois de juin de 18h à 21h30.

L'heure du conte virtuelle

Mardi le 16 juin 2020

18h30

Suggestions d'achats ?
Contactez-nous !

www.facebook.com/bibliothe.henryville
biblio@henryville.ca
biblio.henryville.ca
(450) 346-4116
110 rue Grégoire, 2ème étage

****Modification à l'horaire****

Jeudi de 18 :00 à 21 :30

Comment faire :

Sur la page Facebook de la bibliothèque vous recevrez une invitation via l'application Zoom et un lien de connexion vous sera transmis pour assister à l'heure du conte.

Bonne fête à tous les papas